

## COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 11 juillet 2014  
(convocation du 1 juillet 2014)

Aujourd'hui Vendredi Onze Juillet Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUEH Marik, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, Mme FRONZES Magali, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, Mme JARDINE Martine, M. JUNCA Bernard, M. LAMAISON Serge, M. LE ROUX Bernard, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme THIEBAULT Gladys, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

Mme. BOST Christine à Mme. KISS Andréa  
M. PUJOL Patrick à M. LABARDIN Michel  
Mme. AJON Emmanuelle à M. FELTESSE Vincent  
M. AOUIZERATE Erick à M. BOUTEYRE Jacques  
M. BONNIN Jean-Jacques à M. CAZABONNE Alain  
Mme. BOUDINEAU Isabelle à M. DUBOS Gérard  
M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume à M. ANZIANI Alain  
Mme. BOUTHEAU Marie-Christine à M. CHAUSSET Gérard  
M. DAVID Jean-Louis à M. DELAUX Stéphan  
M. DAVID Yohan à M. ROBERT Fabien  
Mme DELATTRE Nathalie à Mme DESSERTINE Laurence à partir de 11 h 40  
M. FLORIAN Nicolas à M. BRUGERE Nicolas à partir de 11 h 30  
M. FRAILE MARTIN Philippe à M. FETOUEH Marik

Mme FRONZES Magali à M. DUPRAT Christophe à partir de 11 h 15  
M. GARRIGUES Guillaume à Mme. CHABBAT Chantal  
Mme. LACUEY Conchita à M. PUYOBRAU Jean-Jacques  
Mme. LAPLACE Frédérique à M. RAUTUREAU Benoit  
Mme. LOUNICI Zeineb à M. MARTIN Eric  
Mme MACERON-CAZENAVE Emilie à M. JUNCA Bernard à partir de 10 h 15  
M. MILLET Thierry à M. MANGON Jacques  
M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan à Mme. BREZILLON Anne  
Mme PEYRE Christine à Mme ROUX-LABAT à partir 10 h 40  
Mme. PIAZZA Arielle à M. LOTHaire Pierre  
M. POIGNONEC Michel à Mme. THIEBAULT Gladys  
Mme TOUTON Elizabeth à Mme CALMELS Virginie  
M. TURBY Alain à M. SUBRENAT Kévin à partir de 11 h 30

#### **EXCUSES :**

M. REIFFERS Josy, Mme. CAZALET Anne-Marie  
**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Association Semer le Doute - Organisation du Festival International du Film  
Indépendant à Bordeaux du 7 au 12 octobre 2014 - Subvention de la  
Communauté Urbaine de Bordeaux - Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur HERITIE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'association Semer le doute créée en 2011, rassemble des passionnés du cinéma indépendant soucieux de créer des passerelles entre les films, les auteurs, le public bordelais, girondin ou aquitain, dans un esprit de convivialité, rassemblant spectateurs et créateurs dans un lieu d'échanges et de rencontres entre les pionniers de l'indépendance et les nouveaux talents.

Le Festival International du Film Indépendant de Bordeaux, dit FIFIB, défend l'exigence et la popularité du cinéma indépendant mondial. Il a vocation à rendre compte de toutes les formes d'indépendances.

Parfois décalés, voir étranges mais aussi drôles, romantiques ou engagés, comme les films indépendants, le FIFIB poursuit un objectif : celui de promouvoir l'indépendance d'esprit et la liberté de création et d'innovation.

La 3ème édition du Festival international du film indépendant (FIFIB) se déroulera du **7-12 octobre 2014**. Il regroupe aujourd'hui plus de 8500 spectateurs et devrait dépasser la barre des 10 000 spectateurs en 2014. Il se déroulera au sein de lieux variés (Cour Mably, Utopia, UGC, Rocher de Palmer).

En 2013, pour sa deuxième édition, le FIFIB a connu une fréquentation croissante avec un peu plus de 8 500 personnes soit une hausse globale d'environ 30%. Durant cette semaine de culture(s) et de rencontres, il a rassemblé des cinéastes japonais, américains, irlandais, grecs, sri-lankais, néerlandais et roumains mais aussi des musiciens, des acteurs, des producteurs et de grands noms du cinéma (Kechiche, Ferrara et Polanski). Il a de fait maintenu le cadre nécessaire à l'échange et à la proximité entre le public et les talents.

En 2014, Bordeaux fêtera les cinquante ans de son jumelage avec Los Angeles. L'édition 2014 du FIFIB en tiendra compte en consacrant un hommage à l'un des monstres sacrés et pionnier du cinéma indépendant américain, John Cassavetes. Le FIFIB aura le plaisir de collaborer avec le Los Angeles Film Festival et enverra des artistes bordelais au Los Angeles Film Festival, qui fera de même pour le FIFIB, à travers une sélection de films rendant compte de la diversité culturelle de Los Angeles

Avec comme axe central du FIFIB l'éducation à l'image, l'association semer le doute organise des actions d'éducation au cinéma et des journées de sensibilisation au cinéma indépendant.

Le FIFIB, pour sa 3<sup>e</sup> édition travaille avec les hôpitaux sur le territoire bordelais afin d'amener le cinéma vers les patients qui ne peuvent pas se déplacer (institut bergeronie, chu de pellegrin, charles perrens ...)

Le programme du festival sera composé de 8 long métrages et 14 court métrages, 3 jours de Forum professionnel (500 personnes), 80 projections et événements. Le FIFIB, c'est ainsi 7 jours de projections, une équipe FIFIB de 120 personnes dont 82 bénévoles, 71 invités nationaux et internationaux (talents, professionnels et journalistes), 2350 visiteurs au village FIFIB.

L'équipe du Festival est constitué de 3 salariés, 4 emplois aidés et des prestataires techniques plus ancrés dans l'organisation du Festival.

La Communauté Urbaine a soutenu financièrement cette manifestation à hauteur de 20 000€ en 2012. La Ville de Bordeaux a souhaité, par avenant de substitution, que le FIFIB soit intégré au Codev entre la Ville de Bordeaux et La CUB au titre des événements métropolitains. Dans cette perspective, il a été prévu, au vu du succès de la première édition du FIFIB, que la subvention soit portée à 30.000 euros.

La Communauté urbaine a été sollicitée pour un soutien financier de 30 000€, dans le cadre d'un budget prévisionnel TTC de 285 439,25 € répartis comme suit :

<b>DEPENSES</b>	<b>€ TTC</b>	<b>RECETTES</b>	<b>€ TTC</b>
Achats	70 168,50	Ventes	10 239,50
Services extérieurs	18 071	Etat (CNC et DRAC)	9 100
Autres services extérieurs	87 063,20	Région Aquitaine	30 000
Charges de personnel	100 136,55	Département Gironde	10 000
Charges exceptionnelles	10 000	Cub	30 000
		Commune de Bordeaux	75 000

		Institut Français CCIB Partenaires privés Sociétés de perception de droits	5 000 10 000 101 100 5 000
<b>TOTAL</b>	<b>285 439,25</b>		<b>285 439,25</b>

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

**Le Conseil de Communauté,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la délibération n°2011/0778 relative à l'évolution des compétences et notamment l'annexe 5 « soutien et promotion d'une programmation culturelle des territoires de la métropole »,

**Entendu** le rapport de présentation,

**CONSIDERANT QUE** le Festival international du film indépendant relève de la catégorie des évènements métropolitains,

#### **DECIDE**

**Article 1** : Une subvention de 30 000 € est attribuée à l'Association Semer le doute pour l'organisation de la 3<sup>ème</sup> édition du Festival international du film indépendant qui aura lieu du 7 au 12 octobre 2014,

**Article 2** : Monsieur le Président de la Communauté Urbaine est autorisé à signer la convention ci-annexée, relative au règlement de la subvention précitée,

**Article 3** : la dépense relative au règlement de cette subvention sera imputée sur l'opération 05P141O001 au chapitre 65, article 6574, fonction 33, CDR UA01 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.  
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 11 juillet 2014,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
Le Conseiller délégué,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
29 JUILLET 2014

PUBLIÉ LE : 29 JUILLET 2014

M. MICHEL HERITIE